

La Sidra

DE LA SEMAINE



DEVARIM

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Devant l'assemblée des Enfants d'Israël, Moché répète la Torah ainsi que les événements qui se sont produits au cours du voyage de quarante années. Il leur adresse des reproches pour leurs iniquités et les enjoint de rester fidèles à leur héritage éternel. Moché rappelle qu'il a nommé des juges et des magistrats pour le seconder, le voyage depuis Sinai dans le désert, l'épisode des Explorateurs, le décret de D.ieu Qui attendra quarante ans avant de permettre au peuple d'entrer en Israël.

Moché évoque également quelques événements plus récents : les querelles avec Moav et Amone, les guerres contre les rois Emoréens, l'installation des tribus de Réouven, Gad et une partie de Ménaché, le message qu'il a adressé à son successeur Yehochoua, pour ses futures batailles dans la reconquête d'Israël : « Ne les crains pas car l'Eternel ton D.ieu combattra pour toi ».

Jusqu'aux cieux

Dans la Paracha de cette semaine, Moché relate la tragique épopée du Peuple juif dans le désert. Il raconte comment, à leur retour de leur mission d'exploration de la terre de Canaan, les explorateurs décrivent la terre dans les termes les plus défavorables, occasionnant ainsi une rébellion de masse et une résistance à se rendre en Terre Promise. Moché décrit le cri de douleur du Peuple juif : « Où montons-nous ? Nos frères ont fait fondre notre cœur en disant : le peuple est plus puissant et plus grand que nous ; les villes sont immenses et fortifiées jusqu'aux cieux... »

Le Talmud ('Houlin 90b), cité par Rachi, observe que leur caractérisation des villes comme « immenses et fortifiées jusqu'aux cieux » est une exagération.

Il nous faut comprendre pourquoi la Torah choisit d'exagérer. La Torah n'est-elle pas la sagesse et le langage de D.ieu ? Pourquoi emploierait-elle une hyperbole alors qu'elle insiste pour être absolument exacte et précise ?

L'on peut aisément résoudre ces problématiques en affirmant que la description de villes atteignant les cieux n'émanait pas de D.ieu ou de Moché mais des explorateurs malveillants et de leurs adeptes. Mais si tel était le cas, pourquoi le Talmud accorderait-il du sens à leur exagération ?

« Panim Yafot » (un commentaire 'hassidique attribué à Rav Pin'has Horowitz, disciple de Rabbi Chnéor Zalman, fondateur du 'Hassidisme 'Habad) explique qu'en disant que les villes atteignaient les cieux, ils avaient l'intention de transmettre un message théologique. En utilisant les termes « les cieux », ils

Edito

De la tristesse à la joie

Le mois d'Av commence et nous entrons cette semaine dans ce qu'il est convenu d'appeler « les 9 jours ». La période semble comme chargée d'une fatalité pesante. Nous nous dirigeons, jour après jour, vers la date du 9 Av, qui commémore la destruction du premier et du second Temple, et le défilement du temps rend inexorable la venue de ce rendez-vous si peu désiré. C'est que la perte du Temple est véritablement une catastrophe qui dépasse le Peuple juif en tant que tel mais touche à l'univers tout entier. N'est-ce pas du voilement de la Présence Divine qu'il s'agit ? Du reste, les limitations supplémentaires de joie qui caractérisent le moment en sont la manifestation. Cependant, peut-on se satisfaire d'une telle constatation ? Et jusqu'où faut-il s'imprégner intérieurement de ce sentiment ?

De manière générale, la pensée juive n'aime guère la tristesse. Elle ne cesse d'enseigner qu'il faut « servir D.ieu dans la joie », que « D.ieu ne Se révèle qu'à celui qui est joyeux ». Pourtant, lorsque l'on rencontre de tels événements, ce principe peut-il être maintenu ? N'y a-t-il pas là une véritable interrogation sur la direction émotionnelle à prendre ou, plus profondément, sur le sens même de cette joie ? Il faut se hâter de répéter que les règles qui imposent une certaine austérité doivent être scrupuleusement mises en pratique, alors quelle peut être la place d'une joie sincère ? Justement, sans doute est-ce la plus grande. La tristesse doit être chassée car elle n'entraîne qu'au renoncement et la joie doit être soutenue car elle est toujours porteuse d'espérance. Le Peuple juif sait bien à quel point cela est important, lui qui a survécu à tant de vicissitudes. Mais cette joie ne peut qu'être en accord avec la Torah pour exprimer sa pleine puissance. Précisément pour cette raison, depuis le jeûne du 17 Tamouz et le début des « trois semaines », nous avons étudié la structure du Temple, mettant ainsi en œuvre spirituellement sa reconstruction. Et cela n'a pas peu contribué à notre nouvel élan. Voici que, depuis le 1^{er} Av et le début des « 9 jours », nous faisons chaque jour la conclusion d'un traité du Talmud, un Siyoum, notamment diffusé quotidiennement sur Radio J. Cette cérémonie est qualifiée de « jour de fête pour les sages » et elle repousse même les restrictions de la période. Se réjouir par et avec la Torah est sans doute la plus profonde des déclinaisons de l'allégresse.

Il nous revient de nous en saisir. Il nous appartient de participer à ce cercle de réjouissance permise et ainsi d'apporter enfin, au monde et à nous-mêmes, la consolation tant attendue, par la venue de Machia'h.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

TICHA BEAV
du mercredi 26 juillet à 21h 37
au jeudi 27 juillet à 22h 24

Suite en page 2

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 21h 25
Sortie : 22h 43

Bordeaux 21.22
Deauville 21.37
Grenoble 20.58
Lille 21.30

Lyon 21.04
Marseille 20.54
Montpellier 21.01
Nancy 21.09
Nantes 21.35

Nice 20.47
Rouen 21.33
Strasbourg 21.03
Toulouse 21.10

A partir du dimanche 16 juillet 2023 Pose des Téléphones : 4h 39 Heure limite du Chema : 10h 00 Fin Kidouch Levana : mardi 1^{er} août 2023 à 22h 21 mn

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV



HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT DEVARIM

faisaient, en fait, allusion au royaume spirituel et non au ciel, en haut.

En d'autres termes, ils affirmaient ainsi que les villes fortifiées tiraient leur force d'« En-Haut », de D.ieu Lui-même.

Puisque c'était D.ieu Qui avait accordé cette force à ces peuples et à leurs villes, comment était-il possible pour le Peuple juif de les conquérir ? Ils ressentait qu'une fois que D.ieu donnait de la force à quelqu'un, même D.ieu Lui-même était incapable de la retirer.

Leur erreur

Leur erreur venait du fait qu'ils comparaient la puissance attribuée par D.ieu à celle d'un être humain. Il est de fait qu'une fois qu'un homme investit sa force dans une certaine tâche, il ne peut la retirer. Par exemple, une fois qu'une personne a tiré une flèche avec un arc, elle ne peut la faire revenir. Ils raisonnaient de la même façon : une fois que D.ieu avait investi Sa puissance dans un domaine donné, Lui-même ne pouvait plus la retirer.

Ainsi, en statuant que les villes montaient jusqu'aux cieux, ils faisaient la déclaration percutante selon laquelle les villes et leurs habitants possédaient une force divine qui ne pouvait être vaincue.

Leur erreur tenait dans la comparaison des efforts de D.ieu avec ceux des hommes.

La différence est qu'une fois que l'être humain crée, sa création peut perdurer de façon indépendante. Par contre, tout ce que

D.ieu crée, Il doit incessamment le recréer à nouveau. Tout ce qui existe n'existe donc que parce que D.ieu l'imprègne continuellement de vie. Si D.ieu devait retirer Sa force vitale d'un objet, ne serait-ce qu'un infime instant, celui-ci cesserait d'exister. C'est la raison pour laquelle, quand bien même D.ieu a attribué Sa toute puissance à quelque chose, il suffit qu'Il désire mettre fin à son existence, et plus rien ne peut subsister.

C'est cela que nos Sages avaient à l'esprit quand ils affirmaient que la description des villes atteignant les cieux était une exagération. Suggérer que ces villes de Canaan étaient invincibles, parce que D.ieu leur avait donné de la puissance, était une exagération. Rien ne peut se mettre en travers des voies de D.ieu, pas même la propre force que D.ieu a attribué à quelque chose.

Les obstacles donnés par D.ieu

Bien souvent, nous sommes envahis par l'impression que nous ne sommes pas capables de surmonter les défis que D.ieu nous lance. La leçon que nous pouvons tirer de notre Paracha est la croyance que le fait que D.ieu nous ait donné un obstacle insurmontable est simplement une exagération ! Quand bien même le challenge paraît insurmontable, quand bien même c'est D.ieu Lui-même qui l'a dressé devant nous, nous pouvons vaincre cet obstacle.

De toutes les entraves placées par D.ieu, l'existence de l'exil qui commença à

Ticha beAv (le 9 Av, jour de deuil national, marquant la destruction du Saint Temple de Jérusalem, que nous commémorerons cette année le jeudi 27 juillet) est de loin l'une des plus affligeantes et des plus décourageantes. Et pourtant, accorder trop de puissance aux forces de l'exil, leur attribuer la permission de D.ieu et donc l'invincibilité, est aussi une exagération.

La naissance du Machia'h

Pour souligner cette idée, nos Sages nous disent que durant le premier Ticha beAv, alors que le Temple subissait la destruction, naquit le Machia'h. Cette déclaration a peut-être pour but de renforcer la notion que nous avons la force de renverser le processus de destruction du Temple, malgré le fait qu'il fut mis en œuvre par D.ieu. Car le même D.ieu, Qui a « ordonné » la destruction du Temple, a simultanément créé le remède pour sa restauration.

Il est sûr que chaque obstacle, et tout particulièrement l'existence de l'exil, a été initié par D.ieu. Mais en même temps, D.ieu a également mis à jour les moyens qui peuvent nous permettre de surmonter cet obstacle et de renverser toute l'énergie négative du passé.

Que nous puissions célébrer Ticha beAv comme la première fête de la Rédemption imminente, selon le statut de Maïmonide qui déclare qu'à l'Ère du Machia'h, Ticha beAv deviendra, à l'instar de tous les jours de jeûne, une fête majeure.

Etude du RAMBAM

• DIMANCHE 16 JUILLET – 27 TAMOUZ

Mitsva positive n° 220: Il s'agit du commandement qui nous a été énoncé concernant le jugement du séducteur en lui infligeant une amende de cinquante sicles ainsi que les autres lois, comme il est dit : « si un homme séduit ».

Mitsva positive n° 218: Il s'agit du commandement selon lequel celui qui abuse d'une fille vierge doit l'épouser

Mitsva négative n° 358: Il est défendu à celui qui a abusé d'une vierge non fiancée de répudier cette dernière.

Mitsva positive n° 219: Il s'agit du commandement relatif à celui qui calomnie (la jeune fille vierge qu'il a épousée et dont il prétend qu'elle n'était pas vierge) nous enjoignant de le battre et selon lequel sa femme restera avec lui.

Mitsva négative n° 359: C'est l'interdiction qui a été faite au calomnia-teur de répudier sa femme.

• LUNDI 17 JUILLET – 28 TAMOUZ

Mitsva positive n° 223: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné concernant la femme soupçonnée d'adultère

Mitsva négative n° 104: C'est l'interdiction qui nous a été faite de mettre de l'huile sur l'offrande expiatoire de la femme soupçonnée d'adultère.

• MARDI 18 JUILLET – 29 TAMOUZ

Mitsva négative n° 105: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'ajouter de l'encens à l'offrande d'une femme soupçonnée d'adultère.

Mitsva négative n° 330: Il nous est interdit d'avoir des rapports intimes avec notre mère.

Mitsva négative n° 331: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des rapports intimes avec la femme de notre père.

Mitsva négative n° 332: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des relations intimes avec notre sœur.

Mitsva négative n° 333: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des relations avec la fille de la femme de notre père, si cette fille est notre sœur.

Mitsva négative n° 334: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des rapports intimes avec la fille de notre fils.

• MERCREDI 19 JUILLET – 1^{er} AV

Mitsva négative n° 336: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des rapports avec sa propre fille.

Mitsva négative n° 335: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir

des relations intimes avec la fille de sa fille.

Mitsva négative n° 337: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des relations intimes avec une femme et sa fille.

Mitsva négative n° 338: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des relations intimes avec une femme et la fille de son fils.

Mitsva négative n° 339: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des relations intimes avec une femme et la fille de sa fille.

• JEUDI 20 JUILLET – 2 AV

Mitsva négative n° 340: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des rapports intimes avec la sœur de notre père.

Mitsva négative n° 341: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des relations intimes avec la sœur de notre mère.

Mitsva négative n° 342: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des relations intimes avec la femme du frère du père.

Mitsva négative n° 343: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des rapports intimes avec la femme de notre fils.

Mitsva négative n° 344: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des relations intimes avec la femme de son frère.

Mitsva négative n° 345: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des rapports intimes avec la sœur de notre femme.

• VENDREDI 21 JUILLET – 3 AV

Mitsva négative n° 348: Il est défendu à un homme de s'accoupler avec une bête, mâle ou femelle.

Mitsva négative n° 349: C'est l'interdiction qui a été faite aux femmes de s'accoupler avec une bête.

Mitsva négative n° 350: C'est l'interdiction qui a été faite à un homme d'avoir des rapports intimes avec une personne du même sexe.

Mitsva négative n° 351: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des rapports intimes avec notre père.

• SAMEDI 22 JUILLET – 4 AV

Mitsva négative n° 352: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des rapports intimes avec le frère de notre père.

Mitsva négative n° 347: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des relations intimes avec la femme de notre prochain.

Mitsva négative n° 346: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des rapports intimes avec une femme Nidda (impure) durant la période de son impureté, à savoir pendant sept jours pleins. Cette interdiction est valable tant que cette femme ne s'est pas trempée au Mikvé.

Extrait du Séfer Hamitsvot (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

UNE VISITE ÉTRANGE

Jacqueline possédait tout ce qu'une jeune femme peut espérer. Elle poursuivait une belle carrière de designer et allait bientôt se marier avec Raoul, un garçon charmant et attentionné. Il n'y avait qu'un petit problème : Jacqueline venait d'une maison juive, très assimilée il est vrai. Raoul était catholique. Ni l'un ni l'autre ne ressentait un lien particulier avec sa religion et n'y voyait un obstacle à leur bonheur.

Cependant, bizarrement, Jacqueline s'inquiétait pour un « détail » : dans sa famille, on avait toujours été très pointilleux sur un point : l'enterrement dans un cimetière juif, selon les rites traditionnels. Or, que se passerait-il si elle quittait ce monde avant son mari ? Se précupera-t-il de la faire enterrer selon les lois du judaïsme ? Quand elle y réfléchissait, elle tentait de chasser ces pensées de son esprit et de se concentrer sur son travail et les préparatifs du mariage.

Un jour, on lui proposa un contrat pour mettre au point une campagne publicitaire pour une synagogue locale. Pour cela, on lui prêtait un bureau dans les locaux administratifs. Un jour, la secrétaire qui travaillait dans le bureau adjacent lui demanda un service : « Je dois m'absenter demain. Pourrais-tu me remplacer ? Il faut répondre au téléphone et noter la teneur des appels. Si quelqu'un demande une entrevue avec le rabbin, il doit au préalable remplir ce papier avec son nom, numéro de téléphone, adresse et motif de sa demande. Si le rabbin a le temps, il recevra la personne en question ; sinon, il la contactera ». Jacqueline accepta de rendre ce service.

« Encore un détail, ajouta la secrétaire. Ne te sens pas obligée de sympathiser avec tous les visiteurs et n'entre pas dans leurs discussions : ce n'est pas ton rôle, tu n'es pas le rabbin ! Pré-

cise bien que tu n'es ni habilitée à répondre ni même à écouter toutes les doléances ».

Le lendemain, Jacqueline s'assit dans le bureau de la secrétaire et répondit aux appels téléphoniques. Vers midi, une femme âgée d'environ 70 ans entra, on voyait qu'elle était bouleversée et agitée.

- Je vous en prie, Mademoiselle, je dois voir le rabbin de toute urgence.

- Bien entendu, répondit Jacqueline avec un sourire. Voici un stylo, remplissez d'abord la feuille de rendez-vous.

- Vous savez, continua la dame tout en commençant à écrire, je suis si inquiète, je ne sais pas comment agir. Je n'arrive pas à dormir la nuit, je sens que j'ai commis un pêché très grave !

- Vous n'êtes pas obligée de me raconter quoi que ce soit, répéta Jacqueline. C'est le rabbin qui vous répondra.

- Vous comprenez, poursuivit-elle sans prêter attention à la remarque de Jacqueline, j'ai toujours vécu à Buenos-Aires. Mon mari, Jacques, était un homme droit et honnête, gentil et prévenant. Nous avons vécu ensemble plus de cinquante ans. Il est décédé l'année dernière. Il était juif mais pas moi ; cependant, cela n'a jamais eu aucune influence sur notre relation et notre amour. Pourtant, avant de mourir, il m'a demandé de le faire enterrer dans un cimetière juif. Personnellement, je ne savais pas comment agir : à qui devais-je m'adresser ? Je ne connaissais personne, j'étais complètement désemparée et, dans l'urgence, je l'ai fait enterrer dans le cimetière municipal La Recoleta de la rue Junin. J'aurais tant voulu accomplir ses dernières volontés mais je ne le pouvais tout simplement pas.

Jacqueline écoutait sans rien répondre mais

elle sentait une sueur froide couler dans son dos. Elle se pinçait pour se persuader qu'elle avait bien entendu... La dame continuait, impossible de l'arrêter...

- Maintenant, Jacques vient me poursuivre dans mes rêves. Il m'explique qu'il souffre. Il me supplie de réparer ce qui a été commis ! Il faut que je parle au rabbin, c'est urgent !

- Bien sûr, ne pleurez pas, tout va s'arranger, le rabbin va vous recevoir tout de suite, je lui transmets le motif de votre visite.

Elle apporta à la dame une boîte de mouchoirs puis entra dans le bureau du rabbin en expliquant brièvement de quoi il s'agissait. Elle ressortit pour inviter la dame à y entrer mais la dame avait disparu ! Toute la journée, Jacqueline attendit son retour mais elle ne revint pas. Ni le lendemain. Jacqueline essaya de lui téléphoner mais le numéro qu'elle avait inscrit sur le papier n'existait pas. La secrétaire tenta elle aussi de la retrouver mais l'adresse indiquée était tout aussi fantaisiste. Tout ceci reste mystérieux – jusqu'à aujourd'hui.

Mais cet épisode laissa des traces et provoqua même une tempête dans la tête de Jacqueline. Elle se mit à repenser aux conséquences à long terme de sa décision de se marier avec Raoul et décida tout de go d'annuler le mariage.

Elle se mit à fréquenter la synagogue, à assister à des cours, puis décida de perfectionner ses connaissances du judaïsme. Elle s'inscrivit dans un séminaire à Jérusalem pour jeunes filles parlant l'espagnol et se maria avec un jeune homme qui avait suivi plus ou moins le même parcours qu'elle.

Actuellement, elle élève ses enfants dans le judaïsme et la joie à Jérusalem.

Mena'hem Shaikévitz

Si'hat Hachavoua N° 1903 - Traduit par Feïga Lubecki

ÉTINCELLES

DE MACHIA'H

LES DERNIÈRES ÉTAPES

Nous sommes à présent dans les dernières étapes du processus de raffinement spirituel du monde : c'est le temps des « talons de Machia'h ».

Dans une telle période, nous pourrions penser à tort que certains aspects de ce monde sont bien éloignés de toute possibilité de raffinement/spiritualisation. Mais aidons-nous d'une métaphore : c'est dans les derniers stades de la cuisson qu'une marmite bout plus fort et c'est alors que ce qui se trouvait tout au fond est propulsé à la surface. C'est le processus auquel nous assistons aujourd'hui. Tous ces éléments qui, jusqu'ici, semblaient au-delà de la portée de tout raffinement, en sont à présent très proches car le processus a pris une ampleur et une puissance inconnues jusqu'alors.

(d'après les Iguerot Kodech du Rabbi Rachab, vol. I, p. 266) H.N.



CENTRES AÉRÉS GAN ISRAEL D'ÉTÉ du 10 au 28 juillet 2023

PARIS 7^e & 15^e	Yossi Mergui	06 22 03 33 07
PARIS 11^e	Israël Altabé	06 23 91 52 02
PARIS 12^e *	Yossef Martinez	06 61 10 62 10
PARIS 13^e	Haïm Assouline	06 20 87 35 05
PARIS 19^e	Secrétariat	07 45 04 32 28
PARIS 19^e NORD	Israël Ouaki	06 12 22 88 26
PARIS 20^e	Mme Sabbath	06 23 20 53 39
ANTONY	Yoni Bokobza	06 46 39 87 85
AUBERVILLIERS	Mme Kalmenson	06 03 36 31 51
BONDY / PAVILLONS SOUS BOIS	Mendel Ben Nephthali	07 82 19 48 26
BONNEUIL	Mme Altabe	06 69 04 81 20
BOULOGNE	Michaël Sojcher	06 20 44 07 63
BRY/MARNE	Mme Asseraf	06 22 63 65 98
CLICHY/LEVALLOIS *	Lévi Uzan	06 49 54 35 66
EPINAY	Yossef Abrahami	06 11 42 15 33
FONTENAY/BOIS	Mme Danan	06 23 06 53 69
LA VARENNE	Mme Benelbaze	06 28 53 53 17
LES LILAS	Mme Sarfati	06 61 50 35 47
MONTROUGE	Mme Mimoun	06 15 70 40 48
NEUILLY/SEINE	Mme Benhamou	06 69 72 15 53
SARCELLES	Chnéor Albou	06 98 76 07 00
VILLIERS / MARNE	Mendi Mergui	06 31 19 94 92
YERRES	Eliahou Attal	06 87 51 66 27

* Ouvert en août

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QU'EST-CE QUE LE 9 AV ?

(Cette année le jeûne est jeudi 27 juillet 2023)

Le 9 Av commémore de tristes événements :

- La rencontre entre Essav (Esau) et Yaakov (Jacob)
- La faute des explorateurs dans le désert du Sinaï
- La destruction des deux Temples de Jérusalem (en 423 avant l'ère commune et en 70 après l'ère commune)
- La chute de la ville de Bétar lors de la révolte de Bar Ko'hba en 133.
- L'expulsion des Juifs d'Espagne en 1492
- Le début de la Grande Guerre de 1914 - 1918.

On jeûne depuis la veille, mercredi 26 juillet 2023 à partir de 21h 37 (en Ile-de-France). On enlève les chaussures en cuir depuis mercredi soir 26 juillet 2023 et on met des chaussures en plastique ou en toile. On ne s'assied que sur une chaise basse comme les endeuillés. On lit les Lamentations de Jérémie. On ne mange plus, on ne boit plus et on ne se lave pas - sauf pour des raisons d'hygiène. Les relations conjugales sont interdites.

Jeudi matin 27 juillet, on ne prononce pas la bénédiction : « Chéassa Li Kol Tsorki ».

On évite de se saluer. On ne prononce pas les prières de Ta'hanoun (supplications). On lit les Kinot (prières rappelant les souffrances endurées par le Peuple juif le 9 Av tout au long des générations).

A partir de jeudi après-midi (après Hatsot - 13h 55), on peut s'asseoir sur une chaise normale, on peut faire le ménage et préparer le repas du soir. On écouterait la conclusion d'un traité talmudique (sur Radio J à 14h 10 en-viron ou sur Internet par exemple)

Jeudi 27 juillet, le jeûne se termine à 22h 24.

Dès vendredi matin, on peut se couper les cheveux, écouter de la musique, se laver et laver le linge, on peut manger de la viande, boire du vin, se marier.

Le mercredi 15 Av (2 août 2023) est un jour particulièrement joyeux.

F.L.



ARDESS

LE CACHER EN LIGNE .eu

www.pardess.eu

BOUTARGUE MAZOUZ FRÈRES

La Boutargue... Par excellence

Livraison gratuite à domicile ou au bureau
sur Paris à partir d'1kg de boutargue

☎ 01 40 03 65 65

145, rue Manin - 75019 Paris



Expédition dans toute la France

e-shop : www.boutargue-mazouz.com

Boutargue de Thon, Boutargue à la Truffe, Ventrèche de thon, Anchois prestige
Coffrets cadeaux Chabbat, Coffrets cadeaux Entreprises...



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil
 - Paris 19^e : 82 rue Petit
 - 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
 - 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
 - 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- Beaucoup de choix • Prix défiant toute concurrence
• Accueil chaleureux • Livraison gratuite

Une équipe
chaleureuse
et dynamique

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE

(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing

Agréé réparateur véhicules

hybride et électrique

(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE ☎ 07.62.00.60.99

☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel

directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny

www.direct-auto.fr



SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

☎ 01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
 - Alarme & Télésurveillance
 - Contrôle d'accès & Interphonie
 - Serrurerie & Portes blindées
 - Store, Volet & Rideau métallique
- Nous recrutons des commerciaux

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...
Quelques jours, une semaine ou plus!

73



Le BETH LOUBAVITCH vous propose

2 SÉMINAIRES D'ÉTUDES EUROPÉENS

POUR ÉTUDIANTES

SÉJOUR DU
10 AU 24 JUILLET 2023

Inscriptions: 07 56 95 01 22
seminaireetudiantes@gmail.com

POUR ÉTUDIANTS ET FAMILLES

AUX 2 ALPES Hotel Le Panorama
du dim. 30 juillet au dim. 20 Août 2023

Inscriptions: 01 45 26 87 60
En ligne: bethloubavitch-etudiants.com/seminaire

AU PROGRAMME

Cours pour dames - Gan Israël - Rayon Cacher
Possibilité d'hébergement auprès des agences locales



BETH LOUBAVITCH • ÎLE-DE-FRANCE
8, rue Lamartine - 75009 Paris
Tel. : 01 45 26 87 60 • chabad-sloubavitch.fr
www.loubavitch.fr



Maintien & Aide à domicile

- Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
 - Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...
- Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

AGE INTER SERVICES

3, rue des Boulets - 75011 Paris
Paris et Val de Marne ☎ 01 43 28 80 00

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.